

Déclaration de politique générale 2024-2030

Introduction

Conformément au Code de La démocratie Locale (CDLD art. 1123-27), La majorité en place est tenue de présenter au conseil communal une déclaration de politique générale préparée par Le collège communal couvrant La durée de son mandat et comportant les principaux objectifs et projets politiques qui seront développés au cours des six prochaines années.

Au-delà de l'aspect obligatoire, nous considérons qu'une déclaration de politique générale est un contrat passé entre une majorité politique et Les citoyens, rendant concrètes les promesses électorales.

Notre déclaration de politique générale ressemble volontairement à notre programme électoral car ce dernier ne constituait pas une kyrielle de promesses irréalisables mais un véritable programme à accomplir.

De plus, nous avons l'obligation d'inscrire la politique communale dans un Plan Stratégique Transversal (PST), celui-ci permet de fixer des objectifs et des critères d'évaluations, afin de vérifier que chacun des objectifs fixés auront été atteints. Ce PST sera aussi un document évolutif, qu'il sera possible d'ajuster en cours de législature. Le PST sera obligatoirement adopté dans les neuf mois qui suivent l'installation du Conseil communal. Il sera évalué en fin de législature. La déclinaison des actions se présentera sous la forme d'un plan stratégique transversal dans un programme qui s'articulera autour d'axes principaux et qui viseront à offrir un service optimal à la population tout en sauvegardant l'équilibre financier et en garantissant une fiscalité modérée. Nous aurons à cœur de développer des projets qui visent à améliorer la qualité de vie et qui garantissent l'épanouissement de nos concitoyens.

Dans sa déclaration de politique générale, la majorité a tracé les grandes lignes directrices des actions futures. Il s'agit d'une base de feuille route qui n'est pas exhaustive. Bien d'autres idées vont naître au cours de ces six années de vie politique. Bien d'autres idées seront mises en chantier en cours de mandature ou devront être réactualisées. En effet, la politique communale n'est jamais figée. Elle se construit jour après jour, au gré des circonstances qui se présentent à nous, des opportunités qui surgissent, des défis à relever, des problèmes à solutionner ou des idées qui éclosent de partout. En ce compris des bancs de la minorité ; la porte est toujours ouverte.

Une Commune ne peut se lancer dans des projets ambitieux sans prendre en compte la réalité qui l'entoure, le contexte sociétal et économique. La conjoncture économique et sociale actuelle doit être prise en compte. Les pouvoirs publics eux-mêmes voient et verront leurs ressources diminuer, plus encore à l'échelle communale. Nous devons faire mieux avec moins. La bonne gouvernance et la transparence seront nos mots d'ordre.

A. Une Commune au service de sa population

a. Administration

La qualité de la gestion communale dépend en premier lieu de la qualité de son administration. Nous avons le souhait de permettre à chaque employé(e) et ouvrier de travailler dans un environnement agréable et performant. Nous souhaitons stabiliser le personnel communal et réemployer des agents dans les services en sous effectifs afin de palier aux absences.

De plus, nous veillerons à améliorer l'accessibilité aux informations et à communiquer de manière efficace notamment en réactualisant le site et l'application de la Commune.

b. Enfance (enseignement et accueil) -jeunesse - aînés

Les enfants sont l'avenir, il nous paraît essentiel de les mettre au centre de nos priorités via différentes actions et projets :

Veiller à offrir à nos enfants des écoles communales, des repas de qualité et un encadrement d'accueil performant. Permettre aux élèves de participer à des activités pédagogiques variées, en lien avec les partenaires communaux et d'autres asbl. Soutenir le Conseil communal des enfants et leurs initiatives.

Augmenter la capacité d'accueil de la crèche « La Clapotine » dans un bâtiment adapté.

En outre, nous souhaitons soutenir nos jeunes et nos aînés, et pour ce faire, nous voulons:

- o Maintenir la Maison des Jeunes ainsi que soutenir les clubs des jeunes dans leurs projets et initiatives
- o Rompre l'isolement des aînés et favoriser des synergies entre les différents acteurs de terrain (CCCA), faire perdurer et élargir l'intergénérationnel entre homes et écoles

c. Social: santé, réinsertion, logement

Nous souhaitons travailler main dans la main avec le CPAS qui est notre partenaire de première ligne pour nous aider à comprendre les besoins des citoyens et mettre en place des projets utiles et concrets pour lutter contre la précarité dans un contexte socio-économique de plus en plus difficile.

Nous voulons lancer des projets pour développer le bien-être des citoyens en difficultés physiques et psychologiques (notamment en matière de violences intra-familiales)

Nous souhaitons augmenter les offres de formations et l'accès à l'emploi : appuyer les structures d'aide à la réinsertion socio-professionnelle en partenariat avec Le

CPAS et d'autres acteurs locaux comme la Source, le FOREM... (notamment via les articles 60 et 61)

Il faudra réorganiser l'offre des logements sociaux (cadastre et application des normes en vigueur pour lutter contre les bâtiments inoccupés) et soutenir les jeunes à l'accès à la propriété ainsi qu'accompagner la population dans toutes les démarches administratives liées au logement {prime, permis...}

d. Vie associative : culture, sport, loisir, jeunesse

Notre territoire comporte une multitude d'acteurs de terrain dans les domaines de la santé et du sport. Le rôle de la Commune est de les soutenir et de les aider dans leurs actions.

Nous avons la volonté de repenser et entretenir nos infrastructures sportives (bâtiments, promenades...) ainsi que de dynamiser le partenariat avec les organisateurs sportifs {clubs et événements}.

En outre, nous nous devons de faciliter l'accès aux soins de santé ainsi que de garantir le bien-être physique et psychologique de chacun en collaboration avec notre CPAS : problèmes intrafamiliaux, éducation à la sexualité, sensibilisation aux dépendances ...

B. Une Commune propre, sécuritaire et paisible

Chacun a besoin d'évoluer dans un environnement propre, sécuritaire et paisible pour s'épanouir. Nous serons particulièrement attentifs à :

Améliorer la sécurité des piétons dans Bouillon et ses villages et à relancer activement et rapidement un planning d'entretien des voiries communales, des promenades et des murs.

Agir pour limiter les nuisances liées aux passages abusifs des motos dans les localités.

Améliorer la coordination avec le MET et les instances supérieures pour l'entretien et la sécurisation des routes non communales en particulier la RN89.

Soutenir et travailler en partenariat avec la zone de Police Semois et Lesse, la zone de Secours du Luxembourg afin de garantir la sécurité de chacun. Nous souhaitons pérenniser le PIT, une structure essentielle puisque nous savons que le service d'urgence de Libramont sera - en partie - délocalisé dans le nouvel hôpital d'Habay. Lutter contre les incivilités en collaboration avec la police de proximité et notre agent constatateur. Nous souhaitons revoir le règlement communal en la matière afin qu'il soit plus coercitif.

Veiller à vivre dans une ville et des villages propres en mettant l'accent sur l'entretien par nos équipes d'ouvriers communaux.

Gérer et communiquer sur l'accès aux parkings, augmenter et améliorer l'offre des parkings (et des bornes de recharges électriques) dans Bouillon et organiser des parkings de déstassement lors des grandes manifestations.

C. Une Commune verte, soucieuse de l'environnement et de ses acteurs de terrains

Avec un territoire composé à plus de 68% de forêt et 20% de terres agricoles, la valorisation de notre environnement et ses acteurs de terrains est essentielle. C'est pourquoi nous serons particulièrement attentifs à :

- Soutenir les agriculteurs et Les petits producteurs (notamment par une aide administrative) et favoriser les circuits courts et La consommation Locale.

- Entretien activement Les voiries agricoles et forestières.

- Elaborer une vision à Long terme pour L'exploitation des forêts et des cultures dans le respect de L'environnement .

- Conserver absolument la maîtrise de l'eau et sa gestion en continuant d'investir dans L'entretien du réseau d'eau (notamment par L'adduction de Noirefontaine et La sécurisation des villages de Noirefontaine et Les Hayons).

- Pérenniser tous Les travaux d'égouttage et développer un plan d'action pour la gestion des eaux usées dans les villages.

- Mettre en place un plan d'action pour lutter contre Les inondations et Les sécheresses.

Nous ferons également la chasse au gaspillage énergétique dans Les bâtiments communaux et investirons pour raisonner notre consommation (via notre agent Pol ec).

O. Une Commune dynamique, attractive et transparente

a. Travaux

Nous continuons Les travaux en cours dans les villages de :

- Vivy

- Dohan

- Rochehaut

- Briahan (Sensenruth)

Le plan Feder de rénovation de l'Esplanade du Château se concrétise ainsi que La réfection du Boulevard Vauban.

Nous veillerons à réhabiliter les salles et bâtiments communaux en sollicitant l'aide des pouvoirs subsidiaires:

- Casino

- Aile des Sépulchrines

- Salle Jean-Baptiste de Corbion

- Ancien CPAS

- Hall sportif

Cette liste des travaux peut paraître en l'état peu développée (bien qu'elle sollicite déjà un budget conséquent) mais elle nous engage à l'instant T. Notre volonté n'est pas de citer pléthore de projets qui ne verront finalement pas le jour et ce document, est comme expliqué dans son introduction, voué à évoluer au fil des opportunités et au gré du budget dont nous disposerons.

b. Economie : commerce et emploi

Même si La marge de manœuvre de La Commune est Limitée, nous voulons créer des conditions favorables à l'activité des indépendant(e)s (commerçant(e)s, artisan(e)s, professions Libérales...) et des PME notamment en finalisant Le projet de construction du zoning à Menuchenet et en améliorant La visibilité des différents acteurs et service Locaux via des canaux de communication communaux.

c. Tourisme et patrimoine

Notre Commune est un joyau aux potentialités énormes qu'il faut continuer à développer. Pour ce faire, nous voudrions :

- Embellir le cœur de Bouillon et des villages en luttant contre le délabrement des bâtiments et L'abandon des vitrines.

- Améliorer La promotion des événements associatifs et soutenir Les acteurs de terrain afin de développer l'offre touristique.

- Développer et entretenir des Lieux de convivialités (espaces verts, pique-niques) ainsi que Les toilettes publiques dans Les différents sites touristiques de L'entité (château, point de vue à Rochehaut et Botassart...)

- Entretenir les salles de villages et rénover Les bâtiments communaux afin de maintenir des espaces favorables aux liens sociaux.

d. Participation citoyenne

IL nous semble primordial d'intégrer les citoyens et Les acteurs économiques, touristiques et sociaux dans les grandes décisions qui impacteront la vie de leur Cille ou village. C'est pourquoi nous veillerons à maintenir les outils de concertation comme la CCATM, le CCA et le COE, et solliciterons l'avis des acteurs de terrain dans les projets qui les concernent directement.

Nous veillerons à rester à l'écoute des citoyens, proches d'eux, accessibles et présents. Nous souhaitons élaborer des projets qui leur soient utiles et qui répondent à leurs besoins en les concertant.

Conclusion

Qui peut Le plus, peut le moins. Nous ne nous empêcherons pas d'oser et d'entreprendre car nous avons la volonté d'insuffler notre dynamisme et notre énergie tout en restant à l'écoute et attentifs au bien-être du citoyen.

PST 9 mois après la prestation de serments des Conseillers => 02.08.25

